

Le Conseil de la Nuit : bilan



2010-2014 : les Etats Généraux de la Nuit

2014 : mise en place du Conseil de la Nuit piloté par Frédéric Hocquard (adjoint chargé de la nuit)

Le Conseil de la Nuit : composition

- les institutions concernées : Ville de Paris, Préfecture de Police, Préfecture de Paris, Conseil Régional Ile-de-France, Office du Tourisme, Atout France...
- des associations : riverains, prévention, lutte contre les discriminations, médiation, culture, associations étudiantes...
- des organisations professionnelles : associations et syndicats de bars et établissements de nuit, syndicats de travailleurs, organisations patronales, taxis, sécurité privée...
- des organismes spécialisés : transport, urbanisme, tourisme, culture, santé, droit, réseaux de villes...
- des personnalités qualifiées : chercheurs, gérants d'établissements de nuit, artistes...

1 . Points négatifs :

1.1. La méthode et son contexte

- manque de transparence : décisions prises en dehors des groupes de travail
- groupes de travail trop nombreux : beaucoup de discussion et peu de travail
- les établissements qui posent problème ne sont pas représentés au conseil de la nuit qui ne donne pas les moyens de peser sur ces non-représentés

1 . Points négatifs :

1.2. Les dysfonctionnements

- annonces non suivies d'effet : par ex. au cours de la plénière d'octobre 2015, annonce d'une campagne de prévention contre l'alcoolisme que nous n'avons pas encore vue 6 mois plus tard alors que l'été approche
- Conseil de la Nuit trop axé sur la promotion de la nuit

- la Mairie de Paris entend confier la formation des chuteurs à des associations faux-nez du lobby de la nuit, subventionnées par la mairie de Paris (le contribuable) au lieu de confier ces tâches aux syndicats professionnels

- proposition du RVP de riposte graduée n'a jamais été discutée
- opposition du RVP à l'ouverture des parcs et jardins la nuit rejetée sans aucune discussion

2 . Points encourageants... MAIS

- rédaction d'un manifeste de la nuit pas encore finalisé ni débattu mais qui contient des éléments positifs (droit au sommeil)
MAIS qui est trop orienté une fois encore vers la promotion de la nuit, car rédigé sans concertation avec les riverains et très influencé par le lobby de la nuit.

- création de référents de nuit (un par arrondissement)
MAIS... 5 sur les 20 sont aussi chargés du commerce d'où un conflit d'intérêt évident. Ces référents n'ont pas de feuille de route ni d'attribution précise. Ils sont invisibles pour la plupart sur les sites de différentes mairies. Le Réseau "Vivre Paris!" a demandé à participer à une réunion des 20 référents qui doit se tenir en juin et dont nous avons eu vent. Refusé : bonjour la transparence!

- déploiement sur le terrain de brigades mixtes (mairie – police) lancée à titre expérimental dans le quartier Jean-Pierre Timbaud. Devrait être généralisé au début 2017 avec le passage des ASP (Auxiliaires de Sécurité Publique) de l'autorité de la Préfecture de Police à celle de la Mairie.
MAIS... Question : combien d'agents seront vraiment sur les différents lieux aux heures critiques?

- le meilleur pour la fin : des mesurages objectifs dans plusieurs quartiers de Paris qui seront décrits un peu tard par BruitParif.
MAIS un budget bien maigre comparé à celui alloué aux Pierrots de la Nuit.

**Conclusion : après 6 années de réunions, de groupes de travail,
... les riverains attendent des résultats concrets sur le terrain.**